

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 7 juin 2021, à 19 h 30, sous la présidence de M. Robert Myles. Conformément au *Décret numéro 1020-2020* du 30 septembre 2020, tel que modifié par l'*Arrêté numéro 2020-074* du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, cette séance fut tenue sans la présence du public et par vidéoconférence, disponible en rediffusion sur la chaîne YouTube de la Ville de Longueuil.

Présences :

Peter Doonan
Robert Myles
Wade Wilson

Autre présence :

Marie-Claude Bérubé, chef d'unité, contrats et commissions

1. OUVERTURE

GP-210607-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

GP-210607-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Wade Wilson, appuyé par M. Peter Doonan, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point GP-210607-2.4 intitulé *Modification du calendrier des séances ordinaires pour la séance de juillet 2021* et du point GP-210607-2.5 intitulé *Demande au comité exécutif par le conseil de l'arrondissement de Greenfield Park concernant le parc Empire*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

GP-210607-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK TENUE LE 3 MAI 2021**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 5 mai 2021 à 19 h 30, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**GP-210607-2.1****DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 6 AVRIL 2021 (SD-2021-1485)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 avril 2021.

GP-210607-2.2**RECONNAISSANCE ET ACCRÉDITATION DE L'ORGANISME SOUTIEN SPÉCIALISÉ AUX RESSOURCES COMMUNAUTAIRES (SD-2021-1552)**

Il est proposé :

1° de reconnaître et d'accréditer l'organisme Soutien spécialisé aux ressources communautaires;

2° d'autoriser la Direction de la culture, du loisir et du développement social à fournir à l'organisme le support et les services en conséquence, selon les procédures administratives en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-2.3**RECONNAISSANCE ET ACCRÉDITATION DE L'ORGANISME RÉPIT ÂÎNÉS MONTÉRÉGIE (SD-2021-1575)**

Il est proposé :

1° de reconnaître et d'accréditer l'organisme Répit aînés Montérégie;

2° d'autoriser la Direction de la culture, du loisir et du développement social à fournir à l'organisme le support et les services en conséquence, selon les procédures administratives en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-2.4**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA SÉANCE DE JUILLET 2021**

Il est proposé de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park afin de tenir une séance ordinaire le 5 juillet 2021 à 18 h plutôt qu'à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-2.5**DEMANDE AU COMITÉ EXÉCUTIF PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK CONCERNANT LE PARC EMPIRE**

CONSIDÉRANT que le parc Empire est situé dans un secteur résidentiel densément peuplé;

CONSIDÉRANT que les citoyens qui habitent à proximité du parc Empire doivent subir le désagrément causé par une utilisation hors des heures d'ouverture des installations sportives du parc;

CONSIDÉRANT que les associations sportives consultées par le conseil d'arrondissement de Greenfield Park sont d'accord pour limiter les heures de pratiques sportives dans le parc Empire;

Il est proposé de demander au comité exécutif qu'il modifie les heures où le sport peut être pratiqué dans le parc Empire, soit de 7 h 30 à 23 h en semaine, et de 8 h à 23 h les fins de semaine, et que les heures d'ouverture soient communiquées au Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS**4. FINANCES****GP-210607-4.1****OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-EDMOND POUR LA REMISE DE BOURSES D'ÉTUDES (SD-2021-1426)**

Il est proposé d'octroyer une subvention de 300 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à l'École secondaire Saint-Edmond pour la remise de bourses d'études, lors d'un événement qui aura lieu le 18 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-4.2**OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE PARK PLAYERS DE GREENFIELD PARK POUR LES ACTIVITÉS QUI SE TIENDRONT AU COURS DE L'ANNÉE 2021 (SD-2021-1544)**

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à la compagnie de théâtre Park Players de Greenfield Park pour les activités qui se tiendront au cours de l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Wade Wilson divulgue la nature générale de son intérêt, sans que celui-ci ne constitue un intérêt pécuniaire au sens de la loi, dans la question faisant objet du point GP-210607-4.3 de l'ordre du jour.

GP-210607-4.3**OCTROI D'UNE SUBVENTION AU TOURNOI DE BALLE MOLLE MIKE REID POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI VIRTUEL (SD-2021-1612)**

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, au Tournoi de balle molle Mike Reid pour l'organisation d'un tournoi virtuel, qui aura lieu du 5 au 8 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****7. BIENS IMMOBILIERS****8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES****GP-210607-8.1****ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT GP-2021-140 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 728 AFIN D'APPORTER DES CORRECTIFS À CERTAINES NORMES APPLICABLES À L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT HORS RUE AINSI QU'À UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL**

Il est proposé d'adopter le second projet de *Règlement GP-2021-140 modifiant le Règlement de zonage 728 afin d'apporter des correctifs à certaines normes applicables à l'aménagement d'une aire de stationnement hors rue ainsi qu'à un bâtiment résidentiel*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-8.2**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT GP-2021-141
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 728 AFIN D'Y INSÉRER UN
CHAPITRE SUR LES USAGES CONDITIONNELS**

Il est proposé d'adopter le second projet de *Règlement GP-2021-141 modifiant le Règlement de zonage 728 afin d'y insérer un chapitre sur les usages conditionnels*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-8.3**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT GP-2021-142
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 728**

Il est proposé d'adopter le second projet de *Règlement GP-2021-142 modifiant le Règlement de zonage 728*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****GP-210607-10.1****APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE RELATIF À L'EMPIÈTEMENT DE L'AIRE DE
STATIONNEMENT DE 3,46 MÈTRES DEVANT LA FAÇADE
PRINCIPALE DE L'HABITATION UNIFAMILIALE SITUÉE AU 1115, RUE
HART (SD-2021-1483)**

Il est proposé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'empiètement de l'aire de stationnement de 3,46 mètres devant la façade principale de l'habitation unifamiliale de structure contiguë située au 1115, rue Hart, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 11 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-210607-10.2**APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE RELATIF À L'AGRANDISSEMENT DE
L'HABITATION UNIFAMILIALE SITUÉE AU 71, RUE GREENFIELD (SD-
2021-1484)**

Il est proposé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement de l'habitation unifamiliale de structure isolée située au 71, rue Greenfield, selon le rapport et les plans

présentés au comité consultatif d'urbanisme le 11 mai 2021 et aux conditions stipulées au sommaire décisionnel SD-2021-1484.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

GP-210607-12.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

GP-210607-12.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de l'arrondissement,

Robert Myles

Véronica Mollica